



CHAMBRE DE COMMERCE  
DE VAL-D'OR



Chambre de commerce  
et d'industrie  
de Rouyn-Noranda



Fédération des chambres  
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
D'AMOS-HARRICANA



CCIAO  
CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE D'ABITIBI-OUEST



Chambre de Commerce  
Témis-Accord

## L'allègement réglementaire doit devenir une priorité électorale, selon les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue et la selon la FCCQ

**Abitibi-Témiscamingue, le 7 juillet 2026** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue réitèrent l'importance de faire de la réduction du fardeau réglementaire des entreprises, une priorité de tous les partis politiques en 2026. La nouvelle *Politique nationale sur l'allègement réglementaire et administratif envers les entreprises*, annoncée aujourd'hui par le ministre Bernard Drainville, succède à d'autres politiques et plans d'action dont les résultats concrets se font toujours attendre, selon la FCCQ et les Chambres de commerce de la région.

« Nos entreprises sont écrasées par des années d'accumulation de tarifs, de taxes, d'impôts, de règlements et de délais bureaucratiques qui freinent notre productivité et notre capacité d'investir et d'innover. Pour que la nouvelle Politique annoncée aujourd'hui donne de véritables résultats, elle devra déboucher sur des actions rapides et plus ambitieuses de la part du gouvernement qui sera en place après les élections du 5 octobre. Le réseau des chambres de commerce a fait de la réduction du fardeau réglementaire l'une de ses sept priorités électorales et demande donc à tous les partis politiques de s'engager en ce sens », a affirmé Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue rappellent que les réalités régionales doivent être pleinement prises en compte dans toute démarche d'allègement réglementaire. Les entreprises de notre territoire composent avec les défis liés à l'éloignement, à la disponibilité de la main-d'œuvre, aux coûts de transport et à des processus administratifs souvent mal adaptés aux régions ressources. Elles ont besoin de règles plus simples, de délais plus courts et d'une plus grande prévisibilité afin de demeurer compétitives, de favoriser les investissements, d'innover et de contribuer pleinement à la prospérité de notre région », a mentionné Sébastien Richard, président de la Chambre de commerce de Val-d'Or et représentant des 5 Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue.

La FCCQ et les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue accueillent positivement la volonté de centraliser en un seul endroit, dans la Zone entreprise, l'ensemble des démarches administratives des entreprises, comme la FCCQ en avait déjà fait la demande.



Pour changer la donne en matière d'allègement réglementaire, la FCCQ et les 5 Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue, recommandent d'autres mesures-phares, à commencer par :

- Intégrer l'exigence du « deux pour un » à la mission officielle de tous les ministères et organismes, telle que définie dans leur Loi constitutive ;
- Mettre sur pied un guichet unique permanent et interministériel de « bac à sable réglementaire », sur le modèle de France Expérimentation.

Ces demandes font partie des priorités électorales 2026 de la FCCQ et des 5 Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue, rendues publiques le 9 juin dernier.

### À propos des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue regroupent cinq organisations locales dynamiques : celles de Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Amos, La Sarre et Témiscamingue. Ensemble, elles représentent un réseau engagé au service du développement économique régional. En tant que porte-voix des entreprises de tous les secteurs, elles travaillent à promouvoir un environnement d'affaires favorable, à soutenir l'entrepreneuriat et à défendre les intérêts de leurs membres auprès des instances gouvernementales. Solidaires et enracinées dans leur milieu, ces chambres jouent un rôle clé dans la vitalité économique et sociale de l'Abitibi-Témiscamingue.

### À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 120 chambres de commerce et près de 1000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

### Renseignements de la chambre :

Catherine Brière  
Coordonnatrice aux communications  
Chambre de commerce de Val-d'Or  
819 825-3703, option 2  
cbriere@ccvd.qc.ca